

Ault

Le maire Marcel Le Moigne a été réélu très largement

Dans les communes où deux listes au moins se présentaient, il est l'un des maires sortants les mieux réélus de Picardie maritime, parmi les candidats au score le plus élevé. À Ault, Marcel Le Moigne, à la tête de la liste « Toujours plus haut, toujours plus Ault », a obtenu plus de 80 % des suffrages exprimés, avec 727 voix.

Son adversaire, Hubert Hedin (Ault Demain), conseiller d'opposition sortant, n'a réuni que 179 voix (19,76 %). Ce dernier est très largement battu mais conserve tout de même son siège, ce qui était son objectif principal. La majorité occupera 14 sièges. L'équipe gagnante a célébré sa victoire mais a

d'abord tenu à rendre hommage à Jean-Marc Brun, l'un de ses membres, brutalement décédé à l'âge de 69 ans, en février dernier : cette disparition avait conduit Marcel Le Moigne à intégrer un nouveau colistier.

Le chantier de restauration de l'église

Le maire, qui va entamer son deuxième mandat, a annoncé parmi ses priorités la continuation du chantier de restauration de l'église et les travaux pour améliorer la gestion des eaux pluviales. ●



Marcel Le Moigne a très largement remporté l'élection municipale à Ault.
Photo Sylvain Coutant

